

BULLETIN BI-MENSUEL

DE LA

SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON

FONDÉE EN 1822

ET DES

SOCIÉTÉS BOTANIQUE DE LYON, D'ANTHROPOLOGIE ET DE BIOLOGIE DE LYON

RÉUNIES

Secrétaire gen. : M. P. NICOD, 122, r. St-Georges ; *Trésorier* : M. F. RAVINET, 11, r. Franklin

Abonnement annuel	} France et Colonies fr ^{es}	10 fr.
		} Etranger

SIÈGE SOCIAL A LYON :
33, Rue Bossuet (Immeuble Municipal)

3054 MEMBRES

MULTA PAUCIS

Chèques postaux
c/c Lyon, 101-98**PARTIE ADMINISTRATIVE****Admissions***Ont été admis à la séance du 8 avril :*

Zoological Society, Mc. Gill University, MM. Solland, Tissot-Dupont, Hill, Priolet, Laboratoire d'Entomologie de Mani Sana, M. Ferrier, Mme Schuur, M. Garnier.

SECTION MYCOLOGIQUE**ORDRE DU JOUR**

DE LA

Séance du Lundi 28 Avril 1930, à 20 heures.

- 1^o M. R. KUHNER. — Un nouveau groupe d'Agarics leucosporés.
- 2^o Présentation de champignons frais.
- 3^o Questions diverses.

SECTION BOTANIQUE**ORDRE DU JOUR**

DE LA

Séance du Mardi 29 Avril, à 20 heures

- 1^o M. THIÉBAUT. — Présentation de plantes nouvelles pour la flore lyonnaise.
- 2^o M. GUINOCHET. — Herborisation dans le Var et les Alpes-Maritimes.
- 3^o Présentation de plantes fraîches.

EXCURSIONS

Excursion mycologique. — Dimanche 27 avril, sous la direction de M. POUCHET. Rendez-vous à Brignais, à l'arrivée des tramways partant de la place Antonin-Poncet à 12 h. 55 et à 13 heures.

Excursion botanique, mycologique et entomologique. — Dimanche 4 mai, sous la direction de M. le Dr RIEL. Rendez-vous à la gare des Echets, à l'arrivée du train partant de Lyon-Croix-Rousse à 12 h. 55. Retour par le train de 18 h. 6.

Excursion botanique, mycologique et entomologique. — Dimanche 11 mai, sous la direction de MM. le Dr RIEL et Jules CHOSSEON, à Thil. Rendez-vous à la gare de Beynost, à l'arrivée du train partant de Lyon-Brotteaux à 13 h. 35 et de Lyon-Saint-Clair à 13 h. 42. Retour par le train de 17 h. 59.

GROUPE DE ROANNE

AVIS. — En raison du grand nombre de sociétaires qui ont l'intention de prendre part à l'excursion du 25 mai, au pays de Lamartine, du nombre restreint d'auto-cars confortables et pour faciliter l'organisation de cette sortie, M. LARUE, au Lycée de garçons, reçoit, dès maintenant, les adhésions de principe. Le programme de l'excursion paraîtra dans le *Bulletin* du 5 mai.

DISTINCTION

Nous sommes heureux d'adresser nos plus vives félicitations à M. le professeur Dr Carlos-E. PORTER, du Chili, qui vient d'être nommé docteur « honoris causa » de deux Universités péruviennes. La Société entomologique d'Espagne lui a, de plus, décerné le diplôme d'honneur.

EXONÉRATION

M. DE MONTGOLFIER s'est fait inscrire comme membre à vie.

PARTIE SCIENTIFIQUE

GROUPE DE ROANNE

Séance du 24 Mars

Le Féminisme chez les Bêtes

Par M. A. PROSR

Ce sujet avait piqué la curiosité d'un auditoire nombreux et choisi ; celui-ci ne fut pas déçu.

A ce moment où les revendications de la femme se font de plus en plus pressantes, où elle tente de poser un pied hardi dans le domaine des fonctions qui, jusqu'ici, avaient été les prérogatives de l'homme, le conférencier a eu la bonne idée de jeter un coup d'œil sur la série animale toujours pleine d'enseignements pour nous.

Il n'était point question de rechercher s'il existe des suffragettes parmi les carpes, les escargots ou les fourmis, mais d'examiner, de façon tout à fait objective, l'importance du rôle que joue chacun des individus dans les asso-

ciations parfois durables, mais souvent fugaces, que forment les animaux de même espèce. M. Prostr étudie, en prenant quelques exemples typiques, les relations qui existent chez les bêtes entre individus de sexes différents et, de cette étude, il fait comprendre que nous nous trouvons en face d'un fait inattendu : le féminisme ou, si l'on veut, cette ascension de la femme au niveau de l'homme, qui constitue un progrès au point de vue social, n'est qu'une régression au point de vue biologique.

En fin de séance sont présentés les premiers résultats des fouilles faites par la section de préhistoire à la station du Saut du Perron.

SECTION BOTANIQUE

Séance du 25 Mars

Présentation d'une collection de plantes de Sibérie

Par M^{lle} M.-A. BEAUVERIE

M^{lle} BEAUVERIE présente une belle collection de plantes, envoyée aux herbiers du Laboratoire de botanique de la Faculté des Sciences de Lyon, par le professeur SCHISCHKIN, de l'Université sibérienne de Tomsk. Ce savant, qui avait rendu visite l'année passée à l'Herbier Bonaparte de notre Faculté, est connu surtout par ses remarquables explorations botaniques des Monts Altai. Aussi les plantes qu'il a envoyées proviennent-elles surtout de cette région ; mais d'autres parties de la Sibérie sud-occidentale en ont fourni également, principalement les Gouvernements de Tomsk, Semipalatinsk et Semirietchensk ; quelques échantillons viennent du Turkestan et même de la Mongolie. L'ensemble de l'envoi atteint un total de 95 espèces. Les genres ou familles les mieux représentées sont les *Salix*, Graminées, Liliacées, *Carex*, Caryophyllées, Pédiculaires, *Calligonum*, etc. Le centre de la région d'où proviennent ces plantes est Tomsk, ville située dans la grande province subarctique, à peu près à la même latitude que l'Allemagne du Nord. Au nord de cette ville s'étend la steppe Baraba, grande plaine froide et marécageuse, couverte de Graminées (*Stipa*) et de plantes herbacées vivaces (*Origan*, *Lys*, *Hémérocalles*, etc.), formant un tapis que coupent des marécages et que parsèment des bouquets de bouleaux, de peupliers et de saules. Entre Tomsk et Barnaoul, au sud, la steppe alterne avec la forêt ; à l'est, on passe en pleine région forestière, dans la zone la plus riche de la flore sibérienne ; ce sont les monts Altai, couverts de forêts de résineux qui montent jusqu'à 2.500 et 3.400 mètres d'altitude. Plus au sud encore, on retrouve des steppes (Turkestan oriental), caractérisées ici par les *Stipa* et les Saxaouls. Enfin, à l'ouest, s'étendent les steppes kirghises et la grande région des steppes à graminées qui entoure la dépression caspienne. Après ce rappel rapide de la géographie de cette partie de la Sibérie, M^{lle} BEAUVERIE insiste sur une plante particulièrement représentative de la végétation de l'Asie Centrale et qui fait partie de l'envoi : il s'agit d'une Chénopodiacee, *Maloxylon Ammodendron*, appelée vulgairement *saxaoul* ; c'est un arbre bas, présentant l'aspect d'un tétard de saule, dont les feuilles sont réduites à de simples écailles. Cette plante est tellement caractéristique qu'elle sert même aux géographes à dénommer une vaste région steppique et désertique de l'Asie Centrale, englobant la région caspienne, la Perse, le désert de Gobi et même le Thibet. Les représentants de la flore des steppes et forêts sibériennes qu'on nous a envoyés, dans un état admirable de présentation et de conservation, se composent de : 17 Liliacées, 10 Cypéracées, 26 Graminées, 8 Caryophyllées,

7 Scrofulariacées, 15 Amentacées, 4 Filicinées ; quelques autres familles sont représentées par un plus petit nombre d'espèces. La place nous manque pour donner les noms spécifiques de ces plantes, qu'on retrouvera dans l'Herbier Bonaparte et dont nous tenons la liste à la disposition des personnes que cette flore intéresserait plus particulièrement.

SECTION ENTOMOLOGIQUE

Séance du 1^{er} Avril.

Insecte présenté

M. J. JACQUET présente *Aleochara cuniculorum* Kraatz (col. Staphylinidae), espèce adaptée aux terriers de mammifères creusés dans les terrains secs (lapin, blaireau, renard, hamster). Cet insecte, qui existe dans la plus grande partie de l'Europe, est assez localisé. Dans la région lyonnaise, il était signalé de Vienne (Isère), par M. L. FALCOZ¹ ; M. CROSSON l'a retrouvé récemment dans la grotte de Dagnieux (Ain).

SÉANCE GÉNÉRALE DU 8 AVRIL

Les Diptères qui butinent sur les fleurs du lierre en automne

Par M. L. FALCOZ

Par les belles journées ensoleillées du début de novembre, l'observateur qui s'approche d'un lierre en fleurs peut contempler l'intéressant spectacle offert par tout un monde ailé qui se presse de fleur en fleur, attiré là par des émanations à peine perceptibles pour un odorat humain, mais ressenties de fort loin à la ronde par les insectes, grâce aux délicats organes sensoriels dont la nature les a si richement dotés. Les Hyménoptères sont représentés ici seulement par quelques guêpes et quelques abeilles, mais les Diptères sont en majorité. Sur les petites fleurs jaunâtres, les mouches, grandes, moyennes ou minuscules, humblement vêtues ou rutilantes comme des bijoux, se succèdent, s'entremêlent, donnant l'impression d'une vie qui a hâte de se manifester avant le repos hivernal, tandis que l'air est encore attiédi par les rayons du soleil.

J'ai voulu connaître la composition de cette faunule de Diptères butinant en automne sur les fleurs de lierre. La liste ci-après en donnera tout au moins un aperçu. On remarquera que la famille des *Anthomyidae* en constitue, de beaucoup, l'élément dominant.

J'adresse mes meilleurs remerciements à M. SÉGUY qui a obligeamment déterminé mon matériel.

CHLOROPIDAE : *Mosillus aeneus* Fall. — SYRPHIDAE : *Tristalis tenax* L. — ANTHOMYIDAE : *Chortophila cilicrura* Roud., *C. radicum* L., *Musca corvina* F., *Poliates lardaria* F., *Lucilia sericata* Mg., *L. Caesar* L., *Anthomyia pluvialis* L., *Pollenia rudis* F., *Ophyra leucostoma* W., *Dasyphora saltuum* Roud., *Cryptolucilia caesarion* Mg., *Mydaea duplicata* Mg., *Hylemyia varicolor* Mg., *Coenosia* sp., *Hydrotaea* sp., *Fannia scalaris* F., *Phaonia erratica* Fall., *Graphomyia maculata* scop., *Calliphora erythrocephala* Mg. — TACHINIDAE : *Echyonomysia ferox* Mg., *Compsilura concinnata* Mg., *Melinda coerulea* Mg., *Onesia pusilla* Mg., *Sarcophaga haemorrhoidalis* Mg.

¹ L. FALCOZ, Faune des microcavernes, Ann. de la Soc. Linn. de Lyon, nouvelle série, t. 61, 1914, p. 83.

Les Sables de la place Rouville, à Lyon

Par M. J.-M. BÉROUD

Les travaux entrepris à Lyon, en amont de la place Rouville, pour la construction de l'école de tissage, ont mis au jour une formation d'un certain intérêt non seulement à cause de son importance, mais aussi en raison de sa nature et de la situation étrange qu'elle occupe. Ce sont des sables siliceux fort grossiers composés de menus débris ou fragments de roches cristallines aux arêtes non émoussées, à quartz hyalin ou laiteux, feldspates roses, paillettes de mica blanc assez rares, et absence totale d'éléments calcaires. Dans la partie exploitée, ces sables se présentent sur une hauteur d'environ 30 mètres et sur une longueur de près de 100 mètres ; ils ne constituent de haut en bas qu'une masse compacte, parfaitement homogène, sans apparence de stratification quelconque. On n'en connaît pas la largeur. Ils reposent immédiatement sur les gneiss dont les assises massives constituent le sous-bassement de la Croix-Rousse. Ils sont recouverts par la moraine ou boue glaciaire à laquelle ils passent insensiblement.

Ces sables n'ont absolument rien à voir avec ceux de la mollasse marine ou d'eau douce. On n'y a du reste rencontré aucun fossile pouvant nous renseigner sur leur âge. Il semble que ce ne soit là qu'une formation tout à fait locale puisqu'on ne l'a pas rencontrée lors des travaux nécessités par l'installation des deux funiculaires, et que, jusqu'ici, on n'a rien signalé d'analogue sur d'autres points du promontoire de la Croix-Rousse.

Reste à savoir comment on peut expliquer l'origine et la formation de ce curieux lambeau. D'abord, dès qu'il y a absence de stratification, ce qui est la règle pour toute formation fluviale, on ne saurait en attribuer le dépôt à un cours d'eau quelconque — Rhône ou Saône — dont les eaux, à une date inconnue auraient atteint ce niveau. Ce n'est donc pas le reliquat d'une terrasse quelconque. De plus, il est difficile d'y voir une sorte de « *gore* » ou d'arène provenant de la désagrégation sur place des gneiss sous-jacents, car d'ordinaire, le *gore* est plus grumeleux et les éléments n'y sont pas si régulièrement émiettés.

Les eaux courantes et la désagrégation sur place étant écartés, il est possible d'envisager l'action des glaciers. On sait, en effet, qu'au début des temps quaternaires, les glaciers ont pris un développement considérable et qu'ils se sont étendus à des distances colossales de leur point de départ. Non seulement les Alpes, mais le Massif Central ainsi que le Beaujolais et vraisemblablement aussi le Mont-d'Or lyonnais, ont été occupés par de vastes champs de névés et de glaces. Ces glaciers ont laissé leurs traces visibles sous forme d'amoncellements de cailloux, de roches, de blocs de toutes natures et de toutes grosseurs, emballés confusément au sein d'un limon dit boue glaciaire, qui recouvrent la surface de la Dombes ainsi que les pentes de la Croix-Rousse et de Fourvières. Si le glacier du Rhône a été à même de convoier et d'accumuler chez nous de pareilles masses de matériaux, pourquoi ne lui attribuerait-on pas aussi le transport des sables en question ?

Ces sables peuvent provenir de la désagrégation de roches granitoïdes, qui, plus ou moins attaquées par les agents atmosphériques sont tombées en avalanche sur le dos du glacier. Au cours du long trajet, ces roches incorporées dans la masse des glaces y ont subi une trituration telle qu'il en est résulté l'émiettement que nous constatons aujourd'hui. Ce qui confirme cette manière de voir, c'est que l'on rencontre parfois dans les moraines de la Dombes des blocs de granite, gros de plusieurs m

tardent pas à s'effriter. Il suffit du passage d'un tombereau pour en émietter les morceaux et les rendre semblables aux éléments détritiques qui composent les sables de la place Rouville.

Pareils dépôt de sables, d'une puissance aussi considérable, se présente également dans certaines localités de la Dombes, notamment à La Chapelle-sur-Saint-Martin-du-Mont. Mais ici, les sables proviennent de la mollasse et, plus probablement, de la mollasse d'eau douce, associée parfois à quelques cailloux striés et à des ossements quaternaires.

Notes orthoptérologiques (suite) ¹

Par M. Albert HUGUES

Dans ma région, la journée du 13 octobre 1929 fut splendide ; vers les 13 heures, je trouvai sur un grand talus herbeux, habitat bien peuplé d'orthoptères, à quelques centaines de mètres de ma demeure, à Saint-Geniès-de-Malgoirès (Gard), une mante femelle et, à 1 m. 50 de celle-ci, un mâle de même espèce.

Je tente de mettre en contact les deux insectes en rapprochant le mâle à 12 centimètres de la femelle, elle tourne la tête, observe son voisin pendant quatre-vingt-dix secondes, puis se précipite sur lui, l'agrippe de ses pattes ravisseuses et le jugule en lui broyant la nuque.

Le mâle n'a pas cherché à fuir, ni à parer l'attaque, il gigote, ses pattes, ses ailes, son abdomen sont agités d'un tremblement convulsif ; l'ogresse le dévore en passant de la nuque au corselet, puis à l'abdomen.

Mes recherches pour découvrir un autre mâle aux alentours restent infructueuses, je dois me contenter d'une femelle, amputée des cisailles de l'une de ses pattes ravisseuses.

Mise à peu de distance de l'ogresse, la nouvelle venue cherche à fuir, je dois la replacer plus près, sa voisine interrompt son repas et se dresse dans la pose de spectre, avec le petit bruit des ailes habituel, ce qui effraye notre capture.

Mises en contact et affrontées, l'amputée refuse la lutte. Je la décapite et la tend à la mante qui se met à la dévorer suivant le rite, cependant que les restes mi-rongés du corps du mâle s'agitent sous la mangeuse.

A chaque morceau de chair arraché, la mante relève la tête et mastique sa bouchée avec entrain.

Un acridien : *Pezottis pedestris* femelle, que j'ai amputé de ses deux grandes pattes, afin d'éviter un bond libérateur, est accepté par la mante, qui sans lâcher la proie précédente en partie dévorée, commence à se repaître du petit orthoptère.

Rien de curieux comme ce repas : un enfant mangeant une banane ne laisse pas mieux glisser le fruit dans sa menotte, que la mante l'acridien dans sa patte à cisailles aiguës.

Vingt minutes plus tard, il ne reste plus une parcelle du *Pezottis pedestris*, tout a été grugé : les petites pattes tremblottantes, triturées par les terribles mandibules, ont été agitées jusqu'à la dernière seconde.

Un nouveau mâle de mante est présenté, la femelle refuse d'engager la lutte, mais s'en saisit et commence à le dévorer, alors que je le lui offre décapité. Comme les ailes de sa nouvelle proie s'agitent, elle l'attaque au flanc s'y taille une brèche et découpe des tranches de venaison.

¹ Voir le numéro 8 du 20 avril 1928 du *Bulletin Bi-Mensuel de la Société Linnéenne de Lyon*.

Depuis près de deux heures la mante n'a cessé de manger, le poids des victuailles englouties ne doit pas être inférieur à celui du corps de la mangeuse, que j'abandonne sur les victimes pantelantes.

En regagnant ma demeure, je trouve sur le bord du sentier une femelle de mante installée au soleil et qui dévore, suivant l'expression de FABRE : « son gringalet de mâle. » D'où je conclus, que la journée du 13 octobre dut être fertile en drames conjugaux chez les mantiens de ma région.

FABRE, qu'il faut toujours citer, avait parfaitement reconnu les raisons de ces journées néfastes.

« De telles orgies, écrit-il, sont fréquentes, à des degrés divers, tout en souffrant des exceptions. Dans les journées très chaudes, à forte tension électrique, elles sont presque la règle générale. En des temps pareils, les mantes ont leurs nerfs. Sous les cloches à population multiple, les femelles mieux que jamais s'entre-dévorent ; sous les cloches à couples séparés, mieux que jamais les mâles sont traités en vulgaire proie après l'accouplement. »

Ce n'est pas seulement après l'accouplement que la mante femelle se plaît à ingurgiter les mâles de son espèce, mais ils sont traités comme tout autre gibier suivant les jours et les conditions atmosphériques particulières.

Sans vouloir suivre page à page la longue histoire de la mante dans l'œuvre de FABRE, nous nous permettrons, quoique ancien et fervent admirateur du génial écrivain, de ne point adopter entièrement certaines de ses observations.

Page 296, il écrit : « Des ailes s'imposent au mâle, nain fluet qui doit, d'une broussaille à l'autre vagabonder pour la pariade. Il les a bien développées, suffisantes et de reste, pour ses essors, dont la portée atteint à peine quatre ou cinq de nos pas. Il est très sobre ce mesquin. Fort rarement, dans mes volières, je le surprends avec un maigre criquet, une proie de rien, des plus inoffensives. C'est dire qu'il ne connaît pas la pose de fantôme, inutile pour lui, chasseur de peu d'ambition. »

Nous pouvons affirmer que les envois du mâle de la mante atteignent souvent par les journées chaudes d'août, septembre, octobre, 10, 20, 30, 60 mètres et plus, ce qui nous éloigne des « quatre ou cinq de nos pas » que lui accorde FABRE.

Le savant zoologiste, Raymond ROLLINAT, a publié en 1926, dans la *Revue d'Histoire Naturelle appliquée*, une longue étude : « Quelques observations sur la mante religieuse, principalement sur sa nourriture pendant le premier âge » ou parlant de ses chasses, au début de son travail, il écrit : « J'organisai des chasses réglées, auxquelles je pris part. En ligne, nous parcourions lentement le terrain, visitant les broussailles, les herbes, chassant surtout à l'aide de nos yeux, car la mante est le plus souvent immobile et se laisse facilement capturer ; même le mâle fluet, assez difficile à découvrir et qui vole avec beaucoup d'aisance, ne se sauve que très rarement lorsqu'on cherche à s'en emparer sans brusquerie. »

Nous ne pouvons admettre que ce mâle, si bon voilier dans les départements de l'Indre et du Gard, ne soit qu'un empoté dans celui de Vaucluse où l'étudiait FABRE.

Quant à la pose de spectre, un mâle que nous avons conservé très tard en octobre et novembre, nous gratifiait, soit de jour, soit de nuit, à la lampe, du spectacle de son attitude de fantôme, chaque fois que nous ouvriions sa prison, faite d'une mince boîte en carton, percée de petits trous, lui donnant de l'air, mais peu de jour. Nous devons avouer cependant ne pouvoir citer que cette seule observation : *le hasard, pauvre ressource*, ne nous ayant

pas permis de nous renseigner sur ce qui se passe dans les hautes herbes à l'époque favorable.

FABRE, à la page 327, rapporte : « Un naturaliste anglais du xvi^e siècle, le médecin Thomas MOUFET, nous raconte que les enfants égarés dans la campagne s'adressent à la mante pour retrouver leur chemin. L'insecte consulté étendant la patte, indique la direction à suivre et presque jamais il ne se trompe, ajoute l'auteur. »

« Où le crédule érudit a-t-il puisé ce joli conte ? Ce n'est pas en Angleterre, où la mante ne peut vivre ; ce n'est pas en Provence, où ne se trouve nulle part trace de la puérile interrogation. »

En Languedoc, dans mon petit village natal de la région des Garrigues, près de Nîmes, j'ai ouï pour la première fois, il y a cinquante ans, un conte proche parent. A l'enfant égaré ou non, et qui lui le demande, la mante indique le chemin par où doit surgir le loup, et à six ans j'interrogeais dans la campagne les mantes que j'y rencontrais ; ou bien j'invitais l'insecte à faire sa prière en lui récitant la formulette sacramentelle : « *Cabretta, faï ta prièra ou té tuié.* » (Petite chevrette, fais ta prière ou je te tue).

Comme à cet âge on est sans pitié, malgré des prières successives, au premier refus, la mante était écrasée d'un coup de bâton.

En Provence, en Languedoc, on appelle « *tigno* » l'oothèque de la mante, mais dans la dernière province, on lui donne également le nom de « *bessina dé loup* » (vesse de loup). Preuve certaine des croyances qui relient l'orthoptère au vertébré.

Les engelures et autres « petites misères épidermiques », telles que : la teigne, la gourme des petits enfants, certain état rugueux et douloureux des mains et poignets aux époques froides, portent en languedocien le nom général de « *tigno* », et l'on dit des personnes qui en sont atteintes : « *en dé ruscus dé tigno* » (elles ont des plaques d'écorces de teigne).

L'oothèque de la mante présente bien le vague aspect rugueux des croûtes de certains de ces bobos.

ÉCHANGES, OFFRES ET DEMANDES

AVIS. — Nous rappelons que toute annonce ayant un caractère commercial et toute annonce répétée sont taxées 2 francs la ligne pour les membres, 3 francs pour les étrangers.

Nous prions instamment nos collègues d'écrire *très lisiblement* le texte de leurs annonces, et d'éviter de dépasser les cinq lignes qui sont accordées gracieusement à tous les membres.

H. TESTOUT, 107, rue Moncey, Lyon, offre **EPINGLES** à **insectes** Karlsbad véritable, fabriq. nouv., acier émaillé noir, pointe-extra, tous les numéros, de 00 à 8, **29** francs le mille du même numéro ; **3** francs le cent. Port en plus, offre toujours valable.

A CÉDER : Herbiier d'environ 4.400 espèces. Conditions avantageuses. S'adresser au Secrétaire général.

Le Gérant : O. THÉODORE.